

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 septembre 2012**

Délibération n° 2012-3167

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 31 août 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 septembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Albrand (pouvoir à M. Lévêque), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), M. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Jacquet), M. Gillet (pouvoir à M. Augoyard), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Martinez), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine).

Absents non excusés : MM. Barral, Dumas, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 10 septembre 2012**Délibération n° 2012-3167**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) est un collectif associatif, créé en 1986, qui regroupe environ 50 associations et qui a pour but de favoriser entre ses membres des échanges d'expériences en faveur du développement et de la solidarité avec les pays du Sud et les pays d'Europe centrale et orientale. Il propose également des actions d'éducation au développement et organise des actions d'animation et de sensibilisation des publics durant toute l'année.

A ce titre, le CADR organise, chaque année, le Village de la solidarité, sur mandat des membres du collectif Silyon. Le CADR assure la gestion administrative, logistique et financière du Village, installé Place Bellecour, ainsi que l'organisation de manifestations décentralisées dans de nombreuses Communes de la Communauté urbaine de Lyon, et ce durant la semaine de la solidarité internationale.

Silyon compte en effet plus de 100 associations parmi lesquelles des organisations non gouvernementales (ONG), des associations de solidarité internationale, des structures de commerce équitable, des structures d'éducation populaire, d'insertion, d'information jeunesse, des associations étudiantes, des centres culturels auxquels s'associent des établissements scolaires, des Maisons des jeunes et de la culture, des bibliothèques, des collectivités locales.

La semaine de la solidarité internationale est une initiative nationale lancée en 1997 par le ministère des affaires étrangères et soutenue par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi que par le ministère délégué au développement. L'objectif est de susciter l'organisation d'initiatives locales et de débats citoyens pour communiquer sur les enjeux de la solidarité internationale et du développement durable en mobilisant l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale qui vont à la rencontre du grand public.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Les actions menées visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux Objectifs du millénaire pour informer un public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements traitant d'enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Communauté urbaine.

Le projet porté par le CADR s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Par l'organisation d'un événement grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs Communes de l'agglomération, ce projet contribue au rayonnement international de cette dernière, et la positionne dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2011

Par délibération n° 2011-2492 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du Collectif d'associations de développement en Rhône-Alpes pour son programme d'actions 2011 et plus particulièrement l'organisation du Village de la solidarité pour l'année 2011.

Le Village de la solidarité Internationale 2011 qui avait choisi de traiter le thème des "Droits essentiels", décliné comme suit : migrations et droit d'asile, bénévolat et volontariat, souveraineté alimentaire, économie sociale, solidaire, habitat et logement populaire - a reçu environ 20 000 visiteurs. Parmi les temps forts, les participants se sont vus proposer :

- de nombreuses animations dédiées aux jeunes et aux scolaires. Par exemple, une journée "Carrefour des projets jeunes" proposant des animations scolaires et un temps d'échange pour les jeunes,
- une table-ronde sur le 60° anniversaire de la Convention de Genève,
- une table-ronde sur la déclaration de l'Europe "Année européenne du volontariat et du bénévolat",
- une présentation de la campagne et du festival de film Alimen'terre,
- des animations dans différents sites de Lyon du 5 au 26 novembre 2011, mobilisant près d'une soixantaine d'associations dont "le village de la Duchère" articulé autour de la question de l'habitat et du logement populaire et qui propose au public plusieurs animations thématiques et artistiques : concerts, projections-débats, ateliers, vidéomaton, expositions, tables rondes, etc.,
- le festival Sol'en Films du 14 au 23 novembre 2011 a organisé des projections dans 26 salles de cinéma membre du GRAC (groupement régional d'action cinématographique) : projections de films et de débats avec le public animés par des associations de solidarité internationale.

c) - Bilan

L'ensemble des actions menées dans le cadre du Village de la solidarité et de ses actions décentralisées dans les communes de la Communauté urbaine de Lyon contribue à une large sensibilisation des citoyens à la politique de solidarité internationale. Un des objectifs est de sensibiliser tous les publics, sur l'ensemble du territoire aux enjeux de l'internationalisation et à la diversité culturelle de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit également d'un temps fort d'échanges d'expériences entre les différents acteurs de solidarité internationale sur leurs pratiques.

C'est pour cette raison que la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien au CADR pour son programme d'actions 2012 et notamment l'organisation de la 10° édition du Village de la solidarité qui se déroulera à Lyon, du 16 au 18 novembre 2012.

d) - Programme d'actions 2012 et plan de financement prévisionnel

La 10° édition du Village qui se tiendra en novembre 2012 traitera de la gestion durable et équitable des ressources naturelles pour tous et s'organisera autour de l'exposition interactive "Une seule planète".

Pour la 1ère fois, un pays sera mis à l'honneur, il s'agira cette année du Bénin : les visiteurs pourront ainsi découvrir les nombreuses actions de solidarité menées par les acteurs locaux ainsi que le programme de coopération décentralisée conduit par la Communauté urbaine avec Porto-Novo, sa ville partenaire.

Parmi les activités récurrentes plébiscitées par les visiteurs, on retrouvera :

- des acteurs locaux disponibles pour dialoguer avec la population de l'agglomération lyonnaise sur leurs actions de solidarité internationale,
- un marché de produits issus du commerce équitable,

des animations décentralisées tout au long du mois de novembre sur de nombreuses Communes de la Communauté urbaine de Lyon et le Festival Sol'enFilms (du 20 au 27 novembre),

- la braderie "Livres et Solidarités" du 11 au 14 novembre où plusieurs dizaines de milliers de livres d'occasion seront proposés à partir d'un euro afin de favoriser l'accès à la lecture pour tous, place Bellecour sous chapiteau,

- des animations thématiques sur l'économie sociale et solidaire,
- des animations festives, musicales, etc.

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
achats	54 250	vente de produits finis, prestations de services	45 650
services extérieurs	66 305	subventions d'exploitation dont :	136 800
autres services extérieurs	16 550	<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	29 000
impôts et taxes	0	<i>Région Rhône-Alpes</i>	32 000
charges de personnel	45 225	<i>Département</i>	3 000
autres charges de gestion courante	0	<i>Ville de Lyon</i>	70 000
charges financières	0	<i>FDVA (formation)</i>	2 800
dotations	120		
Total charges	182 450	Total produits	182 450

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes pour son programme d'actions pour l'année 2012, et plus particulièrement l'organisation du Village de la solidarité du 16 au 18 novembre 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions pour l'année 2012, et plus particulièrement l'organisation du Village de la solidarité du 16 au 18 novembre 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CADR définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - chapitre 65 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1923.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2012.